

Port Acadie

Revue interdisciplinaire en études acadiennes
An Interdisciplinary Review in Acadian Studies



L'Acadie de Léonard Forest, essayiste

Denis Bourque

Number 18-19, Fall 2010, Spring 2011

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1010296ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1010296ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université Sainte-Anne

ISSN

1498-7651 (print)

1916-7334 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bourque, D. (2010). L'Acadie de Léonard Forest, essayiste. *Port Acadie*, (18-19), 11–32. <https://doi.org/10.7202/1010296ar>

Article abstract

La littérature, la beauté, le raffinement de l'écriture essayistique de Léonard Forest constituent des vérités indéniables. Il est le plus intensément poétique parmi les essayistes acadiens contemporains. Il se signale également parmi ceux-ci par sa vision originale, proprement intime et personnelle, riche et multiple, profondément dynamique et positive de l'Acadie contemporaine. Vision lyrique de l'Acadie que nous découvrons souvent à travers l'affection voire l'amour que le narrateur éprouve pour elle, à travers les souvenirs qu'il en a, les sentiments qu'elle lui inspire et les sensations qu'occasionnent le contact physique avec elle. Vision historique aussi qui nous fait découvrir de vastes pans de l'Acadie historique sous un jour radicalement nouveau. Vision rafraîchissante, toute tissée de confiance et d'espoir, de fidélité à soi-même et de continuité, dépourvue du négativisme qui a tant marqué l'essai acadien contemporain.

L'Acadie de Léonard Forest, essayiste

Denis Bourque
Université de Moncton

Résumé

La littérarité, la beauté, le raffinement de l'écriture essayistique de Léonard Forest constituent des vérités indéniables. Il est le plus intensément poétique parmi les essayistes acadiens contemporains. Il se signale également parmi ceux-ci par sa vision originale, proprement intime et personnelle, riche et multiple, profondément dynamique et positive de l'Acadie contemporaine. Vision lyrique de l'Acadie que nous découvrons souvent à travers l'affection voire l'amour que le narrateur éprouve pour elle, à travers les souvenirs qu'il en a, les sentiments qu'elle lui inspire et les sensations qu'occasionnent le contact physique avec elle. Vision historique aussi qui nous fait découvrir de vastes pans de l'Acadie historique sous un jour radicalement nouveau. Vision rafraîchissante, toute tissée de confiance et d'espoir, de fidélité à soi-même et de continuité, dépourvue du négativisme qui a tant marqué l'essai acadien contemporain.

Les essais de Léonard Forest, pour la plupart, témoignent d'une quête à la fois personnelle et collective de l'Acadie, quête qui se fait dans le sens d'une ouverture à l'objet, qui ne cherche pas à le fixer, mais plutôt à le découvrir sous ses aspects multiples et changeants. Cette quête se fait aussi dans le sens de la métaphore, car le langage de tous les jours ne semble pas lui suffire pour décrire son objet : il lui faut un langage plus évocateur, plus riche de sens et plus imagé. Plus lyrique aussi, parce que l'Acadie, nous la découvrons souvent à travers l'affection voire l'amour que le narrateur éprouve pour elle, à travers les souvenirs qu'il en a, les sentiments qu'elle lui inspire et les sensations qu'occasionnent le contact physique avec elle.

Ainsi se dessine, chez Forest, une vision de l'Acadie qu'on peut définir comme riche et multiple : elle est ouverture, tâtonnement et recherche, mais elle est aussi intensément poétique et subjective. Or il ne faut pas conclure que la réflexion est absente de la démarche de Léonard Forest. Au contraire, ses essais, réunis en recueil sous le titre de *La jointure du temps*¹, sont en même temps intensément réflexifs : ils sont le lieu d'une construction d'une pensée complexe et raffinée sur l'Acadie historique,

1. Léonard Forest, *La jointure du temps*, Moncton, Les Éditions Perce-Neige, 1997, 97 p. Désormais, la pagination des citations tirées de cet ouvrage sera indiquée directement dans le texte.

mais peut-être surtout sur l'Acadie contemporaine. Il faut ajouter, enfin, que la pensée de Forest sur l'Acadie n'est pas dépourvue de sens critique : quoique sa vision de l'Acadie se situe bien plus dans la continuité que dans la rupture avec l'Acadie historique et le discours traditionnel, certaines idées qu'il exprime rejoignent celles d'autres essayistes contemporains connus pour leur opposition virulente à toute conception de l'Acadie qui demeure figée dans le passé et qui reste sourde aux impératifs de la modernité.

Le premier essai porte le même titre que le recueil et constitue une interrogation sur l'Acadie. Ce titre, « La jointure du temps », exprime un des leitmotivs de la pensée essayistique de Forest. Car il existe chez cet écrivain, concernant l'Acadie, l'idée angoissante et récurrente d'un temps social rompu, brisé (par l'événement de la Déportation) et d'une continuité sociale et temporelle à retrouver et à restaurer. Cette idée paraît dans divers essais et est développée en profondeur un peu plus tard dans le recueil dans l'essai « Saint-Malo-sur-Acadie-II ». Or le titre du premier essai annonce déjà ce désir profond qu'a l'essayiste de transcender cette rupture temporelle et de goûter à l'instant réparateur de cette grande brisure dans le temps, voire aussi dans le corps social, le mot « jointure » évoquant le lieu de rencontre et de cohésion des diverses parties d'un corps physique. Les premières lignes de l'essai laissent supposer un accès à ce moment privilégié de la réconciliation temporelle dans le temps présent à la rencontre duquel sont convoqués, par l'emploi du « nous », non seulement le narrateur, mais tous les membres de la collectivité acadienne dont il fait partie : « *Nous voici à l'une de ces jointures où le temps en dérive, se déplie et s'interroge. Le temps interpelle.* » (p. 15) Ce temps présent, tout prêt à se laisser découvrir, déplie ses possibilités et invite à l'interrogation. Il s'ensuit dans l'essai une interrogation sur l'Acadie qui amène le narrateur à en forger une première description au conditionnel, car l'Acadie, pour l'essayiste, encore au début de son périple, demeure une réalité fugitive, évanescence, pour laquelle il n'existe pas encore de définition précise. Cette première tentative pour décrire l'Acadie est donc ponctuée par l'emploi de trois « si » successifs en tête des trois principaux paragraphes de l'essai. Ainsi le narrateur arrive à dire l'Acadie en affirmant d'abord ce qu'elle n'est pas.

« *Si l'Acadie n'était qu'une idée* »... (p. 15) Certains penseurs l'ont presque prétendu²... Or, pour Forest, l'Acadie véritable n'est pas celle des

2. « S'il n'y avait eu d'Acadie, hormis seulement la résonance de ce mot extraordinaire pour bercer le chagrin d'une grande déchirure et nous consoler ... », écrivait Michel Roy dans *L'Acadie perdue*, Montréal, Éditions Québec/Amérique, 1978, p. 11. Désormais, la pagination des citations tirées de cet ouvrage sera indiquée directement dans le texte.

intellectuels, celle des idées, des débats et des combats idéologiques. Au contraire, cette Acadie, à laquelle le narrateur donne son adhésion, n'a guère, affirme-t-il, « *l'habitude des idéologies* » (p. 15). Ancrée dans le réel, « *aux discours elle préfère la parole* » (p. 15). En harmonie profonde avec le temps qui passe, avec le temps concret, pour elle, « *demain n'est pas un programme, mais la suite normale du jour d'aujourd'hui* »³ (p. 15). On le voit, dès le début de sa réflexion, Forest se distancie des interprétations de l'Acadie marquées, comme c'est souvent le cas, par de fortes prises de position idéologiques. En ce sens, il s'éloigne déjà de penseurs contemporains comme Michel Roy et Herménégilde Chiasson et sa position se rapproche bien plus de celle d'Antonine Maillet, qui a clairement affirmé ne jamais avoir voulu faire de politique avec ses livres. Forest se rapproche d'autant plus de Maillet, comme écrivain, qu'il exprime une vision populaire de l'Acadie, à bien des égards similaire à la sienne, une Acadie qui manifeste son existence dans sa parole, ses pensées et ses gestes de chaque jour, qui « *vit au présent, tout au ras⁴ du quotidien* » (p. 15) et qui est « *accrochée au réel* » (p. 15). La description que fait Forest de l'Acadie ressemble aussi à celle de Maillet en ce qu'elle évoque, bien que dans une moindre mesure, le grand corps populaire (matériel et corporel au sens bakhtinien de ces termes) en marche dans l'histoire, car l'Acadie de Forest est avant tout corps vivant⁵, elle est « *toute vive, faite de chair, de vie et d'humeurs* » (p. 15). Aussi se laisse-t-elle emporter dans le courant du temps qui passe et qui jamais ne la dépasse : « *l'Acadie perpétue une certaine façon de se tenir à la hauteur du temps* » (p. 15). Il faut noter cette autre distance par rapport à la pensée de Roy : si, pour celui-ci, le temps s'est érigé et s'érige encore en ennemi de l'Acadie parce qu'il annonce sa disparition imminente⁶, pour Forest, au contraire, le temps a été le plus grand allié de l'Acadie et l'est encore. C'est bien, selon lui, le temps qui a

3. On remarquera que cette recherche de définition de l'Acadie passe aussi par la langue qui revêt ici et là des caractéristiques du franco-acadien. On retrouve ici l'écho d'une expression pléonastique assez fréquente dans le parler acadien : « au jour d'aujourd'hui ».

4. Pascal Poirier donne comme synonyme de l'expression *au ras* « tout près » (*Le Glossaire acadien*, Édition critique par Pierre M. Gérin, Moncton, Éditions d'Acadie et Chaire d'études acadiennes, 1993). Le choix de cette expression acadienne sert évidemment à mettre en relief l'aspect spécifiquement acadien de cette existence quotidienne.

5. Il est à noter que Michel Roy utilise aussi la métaphore du corps pour désigner la société acadienne, mais il s'agit d'un corps au seuil de la mort. En faisant allusion à son idée d'une Acadie perdue, il écrit : « *C'est là diront plusieurs une vue bien pessimiste des choses. Le moribond qui ouvre les yeux aux approches de la mort ne commet pas un acte de pessimisme.* » (p. 181-182)

6. « *Ce que nous serons dans une ou deux générations, il n'y aura peut-être plus d'Acadiens pour le dire.* » (p. 68) « *L'Acadie est perdue* » (p. 166), écrit-il.

permis et permet encore à l'Acadie de reprendre vie en divers lieux et de bénéficier ainsi d'une extraordinaire ouverture sur le monde : « *Pour l'Acadie vivante, le temps qui change n'est pas un ennemi, mais la pâte même de son ouverture au monde.* » (p. 16) On peut dire aussi que l'Acadie de Forest, comme celle de Maillet, est enracinée dans le souvenir qui devient la source de son unité : « *Sa mémoire est le lieu même de sa cohésion.* » (p. 15) Ajoutons enfin que, dans ce court paragraphe, nous retrouvons un autre élément fondamental de la conception que se fait Forest de l'Acadie, l'idée d'une Acadie « *multiple* » (p. 15) qui sera développée dans les essais subséquents, celle d'une Acadie unie dans sa diversité.

« *Si l'Acadie était une nation* »... (p. 15), écrit l'essayiste au début du troisième paragraphe de l'essai. Or l'Acadie, justement, n'est pas une nation et ce fait est perçu ici non pas de façon négative, comme c'est le cas chez les autres essayistes acadiens que nous avons mentionnés et qui déplorent le fait que l'Acadie n'a pas de frontières ou de territoire qui lui soit propre et en tirent des conclusions souvent pessimistes. Forest cherche plutôt à mettre en valeur les aspects positifs de cette situation, de cette absence de territoire officiel. Si l'Acadie était une nation, écrit-il, elle chercherait à s'emmurer, à s'isoler, à se replier sur elle-même, à « *tourne[r] le dos aux temps immenses qui vont solliciter la terre entière* » (p. 15). Or, l'Acadie de Forest est « *une patrie sans frontières* » (p. 15) et elle est essentiellement ouverte aux changements, voire à la modernité à laquelle il est fait référence ici. Elle se caractérise par une immense capacité d'adaptation aux situations et aux réalités nouvelles (sa résurgence en divers lieux après la Déportation en atteste) et fait preuve d'un dynamisme profond qui lui permet sans cesse de se transformer et de se renouveler : « *L'Acadie s'écoute et s'invente et se fait et se refait au jour le jour.* » (p. 15) Encore une fois, il est possible de faire un lien avec l'univers imaginaire d'Antonine Maillet, qui exprime une conception populaire du monde typique du réalisme grotesque selon Bakhtine⁷, c'est-à-dire une conception du monde qui met l'accent sur le nouveau et qui insiste sur l'aspect éminemment positif du changement et du devenir humain.

« *Si l'Acadie a rendez-vous avec le monde* »... Ainsi commence le dernier paragraphe de l'essai. Oui, nous dit l'essayiste, l'Acadie a rendez-vous avec le monde et il ne doute pas qu'elle sera au rendez-vous... mais, selon lui, son premier rendez-vous est avec elle-même. Avant de poursuivre son grand voyage d'ouverture sur le monde et sur les temps modernes, il lui faut effectuer un voyage de découverte intérieure. Cette découverte se fait d'abord dans le sens de son histoire que Forest, comme Maillet en un

7. Voir à cet effet Denis Bourque, « Le carnavalesque dans l'œuvre d'Antonine Maillet (1968–1986) », thèse de doctorat, Université de Montréal, 1994.

sens, cherche à réinventer, à réécrire en insistant sur ses aspects positifs⁸. Certes, nous dit-il, l'Acadie ne peut oublier la Déportation et les pertes encourues, « *les vastes déplacements et les deuils inabsous* » (p. 16). Mais l'essayiste, comme la romancière, veut rompre avec la vision tragique de l'histoire acadienne mise de l'avant par les écrivains et les historiens jusqu'à l'époque contemporaine. Pour Forest, le Grand Dérangement a été l'occasion de transformations positives, d'une croissance et d'une vitalité nouvelles, d'une diversification de la population dans le sens de la multiplicité, de la création d'une Acadie nouvelle à l'échelle du continent américain, voire même du monde... L'Acadie est fière, nous dit-il, « *de son extraordinaire ouverture à toute l'immense géographie de l'Amérique, de sa capacité de marier son destin à des terres diverses et, au sein même de la grande famille qu'elle constitue, d'accueillir l'étranger et l'étrangère et d'en faire un frère ou une sœur* » (p. 16). L'Acadie de Forest est donc « *conjuguée au pluriel* » (p. 16), toujours changeante et appelée, dans son dynamisme, à se recréer sans cesse, à se « *redéfini[r]* » de l'intérieur « *dans son propre mouvement profond* » (p. 16). S'étant étendue et diversifiée sur les plans de la géographie physique et humaine, elle se distingue par sa « *vitalité et l'audace de son projet humain* » (p. 16). Enfin, nous dit l'essayiste, cette Acadie multiple et croissante est unie dans sa diversité par une longue fidélité à elle-même et à son passé. Elle possède une existence, un être au monde unique, « *son unique façon d'être* » (p. 16) et malgré sa multiplicité s'exprime d'une voix concordante. Car cette Acadie sans frontières « *n'a aucune difficulté à reconnaître sa propre voix* » (p. 16).

Cette vision de l'Acadie, propre à Léonard Forest sous certains plans, se précise et se complète dans les essais subséquents du recueil. Dans « Les Acadiens de la dispersion », Forest raconte comment, après en avoir été éloigné pendant plusieurs années, il est parti à la recherche de l'Acadie afin de réaliser un film⁹. La quête de l'objet passe, cette fois,

8. Maillet, on le sait, a voulu réécrire particulièrement deux grandes périodes de l'histoire acadienne, la Déportation et le retour en Acadie du XVIII^e siècle ainsi que la Renaissance acadienne du XIX^e, en vidant la première de son épouvante et de son aspect tragique et la seconde de son triomphalisme. Voir à cet effet Denis Bourque « *Pélagie-la-Charrette ou la déportation carnavalisée* », *Présence francophone, Revue internationale de langue et de littérature*, n^o 49 (1996), p. 93–108 et « *Une Renaissance au pays du rire : Cent ans dans les bois* d'Antonine Maillet et le carnavalesque », *Mélanges Marguerite Maillet*, Moncton, Chaire d'études acadienne et Éditions d'Acadie, 1996, p. 83–95. Un autre article sur le sujet, du même auteur, intitulé « *La petite histoire au service de la grande : la réécriture de l'Histoire acadienne dans deux romans d'Antonine Maillet* » est à paraître.
9. Cet essai a été publié d'abord en 1967 pour présenter au public un film du même titre qu'il venait de réaliser. Avant d'être poète et essayiste, Forest a été cinéaste, ayant fait carrière à l'Office national du film. Plusieurs de ses films, accompagnés d'un livret de 32 pages, ont été transférés sur DVD et rassemblés dans un coffret par

par une introspection du narrateur, qui affirme être « *parti à la recherche de l'Acadie, et peut-être aussi de moi-même* » (p. 21). Soulignons que le trajet proposé — un voyage de découverte autant intérieure qu'extérieure — est caractéristique de la démarche essayistique et doit permettre à l'essayiste de s'approcher de son objet de façon intime et subjective et non seulement de façon objective.

L'essayiste affirme s'être buté, au début de son périple, contre divers stéréotypes alors à la mode pour définir l'Acadie et, les rejetant, a voulu donné d'elle « *une image plus fouillée, plus compréhensive, plus "proche", de la réalité acadienne* » (p. 21). Ainsi, on peut affirmer que le projet essayistique (et filmique) de Forest se rapproche une fois de plus du projet romanesque et théâtral de Maillet qui, en créant des héroïnes « *occupées à détrôner l'Évangeline de Longfellow* »¹⁰, a voulu donner de l'Acadie une image bien plus vraie que celle créée par Longfellow. Comme cela a presque toujours été le cas pour les idéologues et penseurs de l'Acadie, le nationalisme québécois semble être le point de départ de la réflexion de Forest¹¹. Devenu Montréalais et fréquentant ses milieux artistiques et intellectuels, Forest a bien ressenti autour de lui les remous de la Révolution tranquille et c'est cela, en partie, qui semble l'avoir amené à se questionner sur sa propre identité acadienne. S'interrogeant sur le parcours qui l'a conduit à l'écriture de cet essai et à la réalisation du film du même nom, il écrit : « *Il y avait peut-être l'espèce de provocation de la prise de conscience québécoise. J'entendais autour de moi ce nouveau discours canadien[-]français, où il était question d'ethnie, de francité, d'identité. [...] Peut-être me suis-je interrogé, à mon tour, sur la signification de mes ori-*

l'ONF en 2006 intitulé « L'œuvre de Léonard Forest ». L'ONF avec Les Productions Appalaches faisaient paraître, la même année, un documentaire sur Forest intitulé « Léonard Forest, cinéaste et poète », également disponible sur DVD.

10. Marguerite Maillet, *Histoire de la littérature acadienne – De rêve en rêve*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1983, p. 183.
11. Comme en attestent les journaux acadiens et les discours des premières conventions acadiennes de la deuxième moitié du XIX^e siècle, le nationalisme acadien a été fondé, dans une large mesure, sur le nationalisme canadien-français (ou québécois) de l'époque, bien qu'il arrive rapidement à s'en distancier pour affirmer une réelle spécificité acadienne et l'existence des Acadiens comme peuple distinct. Il est à remarquer que, pour les autres essayistes acadiens contemporains, la référence au Québec est fréquente, voire permanente dans le cas de Michel Roy par exemple. Sur les rapports Acadie/Québec dans l'essai acadien, voir : Anne-Marie Robichaud, « Québec/Acadie : le point de vue des essayistes acadiens », *Acadiensis*, vol. 21, n° 2, p. 132–138; Denis Bourque, « Appartenances dans le discours et l'essai acadiens », *Port Acadie, Revue interdisciplinaire en études acadiennes*, n° 4 (printemps 2004), p. 39–53, et Raoul Boudreau, « Les rapports Acadie/Québec dans les essais d'Herménégilde Chiasson », *Quebec Studies*, vol. 43 (Spring/Summer 2007), p. 3–21.

gines acadiennes. » (p. 22) Or cette affinité avec la pensée québécoise ne trouve aucune prolongation dans l'essai. L'essayiste cherche dorénavant les éléments d'une spécificité acadienne qui lui est encore une fois, en un premier temps, difficile à définir, qui demeure fugitive, puisqu'elle relève toujours du pressentiment ou de l'intuition. L'essayiste n'a en partant que « *le pressentiment d'une Acadie plus riche, plus diverse que son histoire connue* » et « *l'intuition d'une Acadie qui se continuait, qui se réinventait [...] dans le sens d'une authentique vitalité, d'une présence à aujourd'hui* » (p. 22). Ces prémonitions seront validées plus tard et concrétisées, mais l'essayiste doit d'abord se contenter d'une description assez vague de l'acadianité, description qui aujourd'hui fait sûrement sourire un peu, mais qui a tout à fait sa place dans le cadre de la remise en question identitaire des années soixante et soixante-dix qui faisait dire à une Sagouine perplexe, après une longue interrogation sur son identité : « *Pour l'amour de Djeu, où c'est que je vivons, nous autres?* »¹² :

Mais par où commencer? Par quel bout reprendre possession de l'Acadie? Car, évidemment, il n'y a pas, non plus, d'État acadien! Tout au plus y a-t-il ce que j'appellerais l'état d'Acadien! Seul un Acadien peut l'avoir [...] tout simplement, on est Acadien ou on ne l'est pas. C'est un état qu'on a ou qu'on n'a pas, comme la grâce. Si on l'a, on est Acadien. Si on ne l'a pas, on ne peut l'acquérir. (p. 22)

L'obstacle principal à une affirmation adéquate de l'acadianité semble être, chez Forest comme chez d'autres auteurs acadiens, la problématique absence de territoire, que les écrivains et les idéologues de l'Acadie ont cherché à régler de diverses manières : par la reconquête imaginaire, mnémonique et nominative, du territoire (Antoine Léger, Napoléon Landry, Emery Leblanc, Alphonse Deveau, Jules Boudreau, Raymond LeBlanc), par la création d'un pays de rêve (Antonine Maillet¹³), par la négation d'un espace proprement acadien (Michel Roy) ou par la création d'un espace

12. Antonine Maillet, *La Sagouine*, Montréal, Leméac, 1974, p. 192. Désormais la pagination des citations tirées de cet ouvrage sera indiquée directement dans le texte. De la même façon, le narrateur de *Moncton Mantra* de Gérald LeBlanc, dans le contexte de l'Acadie du début des années soixante-dix, est amené, lui aussi, à s'interroger sur son identité acadienne : « *Je remarquais qu'il était beaucoup question d'Acadie, de changements, voire de révolution. J'ai commencé à m'interroger sur ces concepts, sur ce qui faisait que j'étais moi-même Acadien et sur ce que ça voulait dire au juste.* » (Gérald Leblanc, *Moncton Mantra*, Moncton, Éditions Perce-Neige, 1997, p. 11–12).

13. Voir à ce sujet Marie-Linda Lord, « Marginalité et identité dans l'œuvre romanesque d'Antonine Maillet et de David Adams Richards », thèse de doctorat, Université de Moncton, 2001.

imaginaire « habitable », souvent urbain, ouvert sur le monde et branché sur la modernité (Gérald Leblanc, Herménégilde Chiasson, France Daigle). Forest va résoudre le problème, du moins en partie, en affirmant son appartenance à une diaspora acadienne qu'il appelle « *l'Acadie de la dispersion* ». L'idée n'est pas nouvelle, puisqu'elle trouve une première validation dans le discours acadien traditionnel, mais Forest lui ajoute une vitalité et un dynamisme nouveaux en affirmant l'existence pour les Acadiens d'une « *patrie sans frontières* » (p. 49), d'une sorte d'Acadie intérieure à laquelle on accède par le souvenir et que partagent tous les membres de la grande famille acadienne dispersée. Cette Acadie, selon Forest, existe partout où les Acadiens ont pris racine après la dispersion et s'inscrit non seulement dans la continuité, mais aussi, comme nous l'avons vu, dans l'adaptation, la croissance, la multiplicité et l'ouverture sur le monde et la modernité. Or Forest affirme en même temps son appartenance à une Acadie territoriale (qui semble correspondre à l'Acadie du Nouveau-Brunswick), car la notion d'un territoire acadien et celle d'une Acadie sans frontières ne sont pas incompatibles chez lui, comme elles le sont chez d'autres écrivains. Dans les écrits de Roy et de Chiasson, ces notions, en fait, s'excluent mutuellement¹⁴, alors que, chez Forest, elles sont plutôt

14. Les essayistes Herménégilde Chiasson et Michel Roy, en effet, ne croient guère à cette Acadie sans frontières. Au contraire, Chiasson la dénonce comme étant mythique et folklorique, la qualifiant tantôt d'« *Acadie biblique* » tantôt d'« *Acadie généalogique* », et affirme le besoin urgent de créer un nouveau discours proprement acadien fondé dans la modernité, de repenser l'Acadie à partir surtout de la notion de territoire. Nous le citons : « *La diaspora s'est inventé une Acadie biblique qui consiste à dire [...] que l'Acadie existe là où il y a un Acadien. À ceci s'est rajoutée une Acadie généalogique qui consiste à fouiller dans sa descendance et voir si par hasard il ne s'y trouverait pas un ancêtre ayant autrefois habité le territoire [...]. Toutefois, on oublie souvent qu'il existe encore une Acadie qui donne son nom à toutes les autres. Le jour où cette Acadie s'évanouira, il va sans dire qu'il n'y aura plus lieu de se dire Acadien.* » (Herménégilde Chiasson, « À propos de la déportation », communication donnée au colloque de l'Association des professeurs des littératures acadienne et québécoise de l'Atlantique, inédit cité par Anne-Marie Robichaud dans « Herménégilde Chiasson, essayiste », *Mélanges Marguerite Maillet*, Moncton, Chaire d'études acadiennes, 1996, p. 341–356). Quant à Roy, il qualifie l'Acadie transfrontières, avec l'humour qui caractérise l'ensemble de son essai, d'« *Acadie de nulle part* » (p. 139), dénonçant « *les sentiments qui nous portent à voir de l'Acadie partout où il y a un Acadien* » (p. 166). Elle est, selon lui, une pure fabulation de l'élite acadienne et repose sur des chimères, sur un « *rêve absurde* » (p. 155), un « *projet insensé* » (p. 137) qui s'est substitué peu à peu au réel en compensation de la perte du territoire. Depuis le ^{xix}e siècle et jusqu'à nos jours, nous dit-il, on s'est accroché à cette idée d'une grande Acadie trans-frontières et on a refusé de se rendre à l'évidence qu'il n'y a plus de territoire acadien, que l'Acadie a été perdue : « *À l'unité territoriale devenue impossible, on se fixait comme objectif de substituer "l'unité morale", une espèce d'union des cœurs et des âmes de tous les Acadiens éparpillés aux quatre horizons du continent, "depuis la*

complémentaires et lui permettent d'exprimer cette vision innovatrice, positive et dynamique, d'une Acadie moderne en pleine croissance, en perpétuel devenir dont nous avons tracé les grandes lignes plus haut :

Être Acadien [...] C'est être descendant d'une grande famille (il n'y a pas d'autre expression adéquate¹⁵) [...] qui a gardé de soi, à travers les temps et les intempéries, une image de solidarité filiale et de bonheur collectif. Être Acadien, c'est partager un souvenir. Être Acadien, c'est une complicité durable et pacifique. [...] L'Acadie, donc, c'est une grande famille dispersée, c'est une mémoire partagée et c'est, en un certain coin de l'Est canadien, un *fait*¹⁶ actuel et indubitable. (p. 23)

Innovatrice puisqu'elle conjugue le concept d'une Acadie transfrontières et celui d'une Acadie territoriale dans le contexte de la modernité¹⁷, la vision de Forest l'est également de par son insistance à faire ressortir ce qu'il considère comme étant les conséquences positives de la Déportation. Peu d'écrivains ou de penseurs ont été aussi loin dans ce sens, la Déportation ayant presque toujours été considérée comme une grande catastrophe, dans une large mesure irréversible, dont les Acadiens subiraient, encore de nos jours, les séquelles négatives. Aussi occupe-t-elle presque toute la place, même de nos jours, quand on veut raconter l'histoire de l'Acadie¹⁸. C'est avec raison que Forest écrit : « *L'histoire aca-*

baie des Chaleurs jusqu'aux bayous louisianais [...] ». On voyait grand. [...] *L'Acadie est partout. Elle se promène par le monde avec le rêve de ses errants, souvenir d'une chose perdue aux confins de la mémoire. [...] L'espace vital est perdu. L'Acadie est perdue.* » (p. 132, 166)

15. Ceux qui pourraient conclure trop vite au passéisme d'une telle vision feraient bien de se rappeler les congrès mondiaux acadiens de date récente, où un fort accent était placé, justement, sur l'appartenance familiale, avec, bien sûr, l'assentiment, voire l'engouement, de la population. On ignore trop souvent le fait que l'Acadie des intellectuels et l'Acadie vivante, comme dirait Forest, ne coïncident pas toujours.
16. L'italique est de Forest.
17. Il faudrait de nouveau insister ici sur le fait que Michel Roy ne croit ni à l'un ni à l'autre de ces concepts. En effet, il dénonce « *le projet insensé d'une grande Acadie morale qui eût épouser les limites de nos déplacements à travers le continent* ». « *Ce projet est mort* » (p. 137), affirme-t-il. Aussi cherche-t-il à démontrer l'irréalisme de l'idée d'une province acadienne mise de l'avant dans les années soixante-dix par le Parti Acadien. S'il considère un instant la possibilité de l'annexion d'un territoire acadien, le nord du Nouveau-Brunswick, à un Québec indépendant, c'est pour affirmer, enfin, qu'il y a peu de chance qu'un tel projet se réalise et pour relancer ce qui constitue le leitmotiv de l'essai : l'idée d'une Acadie perdue.
18. À preuve, la parution du film *Acadie liberté* en 1994 qui, tout en se présentant comme un film sur l'histoire de l'Acadie, passe rapidement sur les origines, place presque tout l'accent sur les souffrances et les horreurs de la Déportation et ne

dienne, celle que l'on raconte, s'arrête habituellement à la "Dispersion". Et l'on ne voit plus de cette dispersion que les aspects négatifs et morbides. » (p. 23) L'essayiste rejette cette « image figée » (p. 23), car elle est aux antipodes de sa conception d'une Acadie vivante, en constante mutation et renouvellement. Il insiste sur la reconstruction de l'Acadie après la Déportation et sur le dynamisme et la détermination de ceux qui l'ont reconstruite, en un sens sur la petite histoire du pays, qui, ici, comme chez Maillet, supplante la version officielle, excessivement tragique, voire fallacieuse, de l'Histoire acadienne¹⁹ : « *Pourtant, les Acadiens ont continué d'avoir des histoires et une histoire, jusqu'à ce jour. C'est une histoire faite de retours, de regroupements, de réimplantations. C'est une histoire faite de fierté et d'obstination.* » (p. 49) Forest veut « raconter une histoire positive de la Dispersion » et ainsi nier « le mythe d'une malédiction permanente, d'un destin de malheur, d'un mariage à la misère » (p. 24), mythe auquel, malgré lui, Michel Roy semble avoir succombé. Forest insiste sur le fait que l'histoire des Acadiens réinstallés en Louisiane après le Grand Dérangement a été « une histoire de prospérité, dès les premières heures » (p. 24) et sur les succès des Acadiens qui se sont établis au Québec. Quant aux Acadiens des Maritimes, malgré un retour difficile dans leur ancienne Acadie, « ils forment aujourd'hui un groupe humain qui se distingue par sa vitalité et qui accède rapidement à une véritable expression culturelle » (p. 24), dit-il avec raison²⁰.

Deux essais en particulier, « Louisiane, patrie des Cajuns » et « Le pays de la Sagouine ou l'Acadie française », permettent à Forest de donner une expression encore plus concrète aux concepts qui fondent sa vision

fournit à peu près aucun renseignement sur l'Acadie du xix^e et du xx^e siècle.

19. La Sagouine, en ayant recours à la petite histoire du pays, notamment aux contes comiques et quelque peu revanchards de son « défunt père » portant sur la Déportation et transmis de génération en génération, réussit à mettre en relief la fallacieuse sublimation de l'histoire acadienne dans le discours social et historique officiel et sa trop grande insistance sur le « martyr » et les souffrances du peuple durant la dispersion (voir le monologue « Le recensement »). Aussi raconte-t-elle avec fierté le retour des exilés et leur détermination à reconstruire le pays perdu : « *Mon père nous contait que son propre aïeux à lui en avait gardé la souvenance, de c'te déportation-là, et i' leu racontait dans les veillées les misères de sus l'empremier. Ils avont marché des jours et des mois dans les bois pour s'en revenir, parce qu'ils voulient aouère un pays [...] un coin de terre à z-eux, où c'est qu'ils parleriont leu langue [...] Il leu restait pus rien que leu hatchette pour se couper des âbres et se rebâti. Ils s'avont rebâti des cabanes, pis ils avont recoumencé à vivre sus la terre de leux aïeux.* » (p. 194)
20. Cette vitalité culturelle, on en conviendra, n'est plus à démontrer. Les quarante dernières années, en effet, ont vu se succéder poètes, romanciers, dramaturges, essayistes, artistes visuels de tous genres, musiciens, chanteurs, compositeurs interprètes, troupes de danse et de théâtre qui en sont la preuve irréfutable.

de l'Acadie. D'une part, le premier essai se veut un témoignage véridique, puisque fondé sur l'expérience vécue du narrateur, sur l'existence réelle d'une diaspora acadienne unie par le souvenir et les mêmes origines lointaines, d'une grande famille acadienne à laquelle participent à la fois les Acadiens du Nord et ceux du l'Acadie tropicale. D'autre part, la prospérité matérielle et la vitalité culturelle des Cajuns permettent à l'essayiste de réécrire l'histoire telle qu'il la conçoit, de mettre en valeur, une fois de plus, sa conception d'une histoire positive de la Déportation à raconter. Cette exploration intime de la Louisiane que relate l'essayiste lui permet de transcender, le temps de l'essai, la rupture temporelle et sociale occasionnée par la Déportation, pour affirmer l'existence d'une continuité historique que la dispersion n'a pas pu rompre.

Le narrateur décrit en détail sa découverte émouvante de la Louisiane, d'abord l'éveil de ses sens au contact du climat semi-tropical où « *les champs, les sous[-]bois et les marécages foisonnent d'une multiple vie animale et végétale* », où « *tout ne cesse de pousser, d'éclater en couleurs et d'embaumer* » (p. 29). L'accent, bien sûr, est placé ici sur la vitalité et la croissance de ce lieu extraordinaire et l'essayiste accède rapidement à une sorte de communion mnémonique et spirituelle avec cette nouvelle terre qu'il découvre, car « *le visiteur acadien en Louisiane est moins un touriste qu'un pèlerin* », écrit-il. (p. 28). Aussi les suaves odeurs qui émanent de partout lui permettent-elles de remonter, comme Maillet, à une sorte d'« *empremier* »²¹, aux temps « *préhistoriques* » de l'ancienne Acadie qu'il retrouve ici de nouveau florissante et débordante de vie nouvelle : « *On dirait qu'elle continue d'exhaler l'haleine parfumée de sa préhistoire (qui est aussi la mienne) ici retrouvée. Histoire ancienne, histoire inavouable à cause de sa douleur, voici qu'elle s'est rebâtie dans une terre abondamment remplie d'eau.* » (p. 27) Or la Louisiane que nous décrit Forest, tout entière consacrée à la vie d'aujourd'hui, ne semble pas se préoccuper de son passé tragique, car « *elle sait rire et n'a pas tellement de raisons de pleurer [...] elle étale très lentement son immense présent sous le soleil* » (p. 27). Festive, comme l'Acadie de Maillet²², elle se livre souvent et volontiers à la joie de vivre : « *Au moindre prétexte, [l'Acadien de la Louisiane] entrecoupe ses activités de fêtes et de célébrations.* » (p. 30)

On l'a vu, le narrateur accède à une espèce de communion intérieure avec l'Acadie originelle par le biais de son contact avec l'Acadie sans frontières, en l'occurrence ici la Louisiane. Aussi retrouve-t-il la grande famille

21. Voir Jean-Cléo Godin, « Littérature de l'empremier », *Francophonies d'Amérique*, n° 1 (1991), p. 57–61.

22. La fête constitue l'un des traits les plus pertinents, marquants et permanents de l'écriture mailletienne. Voir *supra*, note 8.

acadienne de la diaspora, car il se sent bientôt « *en pleine parenté* », parmi « *ses cousins et frères acadiens* » (p. 29) qui portent les mêmes noms de famille que les Acadiens du Nord et parlent une variété de français identique au leur²³ : « *des Cormier et des Landry qui parlent exactement le même français archaïque et mélodieux qu'il [le narrateur] entendit, jeune, dans la vallée de Memramcook* » (p. 29).

Or l'essayiste retrouve aussi en Louisiane un type particulier et original d'« *acadienneté* »²⁴ (p. 29) qui vient illustrer parfaitement sa notion d'une Acadie diverse qui est néanmoins une dans sa multiplicité. En Louisiane, écrit-il, « *l'acadienneté ne tient pas à la seule langue parlée, mais à un ensemble de souvenirs, de traditions et de goûts* » (p. 29). Parmi ceux-ci, il souligne avant tout la musique des Cajuns, elle-même unique et multiple et en perpétuelle transformation puisqu'elle continue « *d'assimiler les influences les plus diverses et inattendues* » (p. 30). À cela s'ajoute, bien sûr, une cuisine tout autant particulière et diversifiée, « *une cuisine unique et plantureuse qui s'inspire de toutes les ressources du pays, mais à laquelle [le Louisianais] a donné un piquant bien caractéristique* » (p. 30).

Parmi les divers exemples qu'il utilise, c'est la Louisiane qui permet le mieux à l'essayiste, selon son intention, de transcender la rupture historique de la Déportation, sur laquelle les historiens et idéologues ont trop insisté, et d'affirmer la continuité historique dans la prospérité. Pour Forest, en un sens, l'Acadie originelle a retrouvé son existence en Louisiane : « *Pour l'Acadien, écrit-il, la Louisiane est une curieuse revanche de l'histoire [...] il a retrouvé en Louisiane la prospérité qui avait caractérisé, dans l'ancienne Acadie, le premier siècle et demi de son histoire.* » (p. 29) L'Acadien y a retrouvé non seulement les pâturages et les « *vastes terres à cultiver* » (p. 30) de son ancienne patrie, mais a transporté dans son nouveau pays le système de digues original (appelées *aboiteaux* en Acadie), qu'il avait ingénieusement inventé et qui constituait, à l'origine, l'une des caractéristiques les plus inédites et importantes du paysage acadien. On voit en fait ressurgir, dans cet essai de Forest, l'ancien mythe de l'abondance de l'Acadie originelle qui remonte à Marc Lescarbot et que divers écrivains et historiens ont perpétué par la suite²⁵, même jusqu'à nos jours. La description de l'abondance retrouvée en Louisiane, particulièrement l'inventaire que fait l'essayiste des ressources alimentaires

23. Cet essai a d'abord été écrit en 1973. Il faut reconnaître que depuis lors la langue française a perdu du terrain en Louisiane.

24. L'italique est de Forest.

25. Ce mythe de l'abondance caractérise les premiers écrits sur l'Acadie, notamment ceux de Marc Lescarbot, de Nicolas Denys et du Sieur de Dièreville. Voir à cet effet *l'Histoire de la littérature acadienne – De rêve en rêve*, de Marguerite Maillet.

à peu près inépuisables qu'on y retrouve, rappelle, en effet, le texte de Lescarbot²⁶ :

[L'Acadien] n'aurait jamais pu rêver de l'éventail des récoltes que lui offre la Louisiane : la canne à sucre, le riz, la patate douce, le soya. Et, comme un supplément inépuisable, les produits de la pêche et de la chasse : d'une part, crevettes, écrevisses, huîtres, poissons du golfe; d'autre part, le rat musqué, le nutria, le raton laveur. Sans compter la visite hivernale d'un demi-million d'oies sauvages du Canada! (p. 30)

Dans « Le pays de la Sagouine ou l'Acadie française », Forest développe également le thème de la continuité historique, mais cette fois dans une perspective tout à fait différente. À la continuité ontologique et mythique affirmée dans l'essai précédent s'ajoute ici une continuité, que l'essayiste affirme être indéniable sur le plan spatio-temporel. La juxtaposition des deux essais confirme une de nos affirmations précédentes : l'idée d'une Acadie sans frontières et celle d'une Acadie territoriale actuelle et ancrée dans le réel se conjuguent de façon tout à fait harmonieuse dans la pensée de Forest.

L'Acadie française²⁷, nous dit-il, du moins celle du sud-est du Nouveau-Brunswick actuel, où des Acadiens s'étaient déjà installés avant la Déportation, était à l'origine « *un pays à vocation acadienne* » (p. 18) et il l'est demeuré jusqu'à nos jours. « *C'est vers une terre connue que*

26. Partout, Lescarbot attire l'attention du lecteur sur la beauté naturelle de l'Acadie et sur ses richesses inépuisables en gibier, en poisson, en crustacés, en oiseaux de proie et en ressources naturelles de toutes sortes : « [...] *les Alouettes de mer y sont en si grandes troupes que d'un coup d'arquebuse le sieur de Poutrincourt en tua vingt-huit. Pour le regard des poissons il y a des marsoins et souffleurs en telle abondance, que la mer en semble toute couverte. [...] nous avions du gibier abondamment, Canards, Outardes, Oies grises & blanches, perdrix, alouettes, & autres oiseaux : Plus des chairs d'Élans, de Caribous, de Castors, de Loutres, d'Ours, de Lapins, de Chats Sauvages ou Léopards, de Nibachés (ratons laveurs), & autres que les Sauvages prenaient, dont nous faisons chose qui valait bien ce qui est en la rôtisserie de la rue aux Ours : & plus encore* » (Marc Lescarbot, *Histoire de la Nouvelle France*, Paris, Chez Jean Milot, 1609; *Voyages en Acadie (1604–1607) suivis de La description des mœurs souriquoises comparées à celles d'autres peuples*, éd. critique par Marie-Christine Pioffet, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2007, p. 193 et p. 205–206). La rue aux Ours était alors particulièrement connue des Parisiens pour sa gastronomie.

27. L'Acadie française à laquelle l'essayiste se réfère comprenait les territoires en périphérie de la Nouvelle-Écosse péninsulaire qui sont demeurés français après que celle-ci fut cédée définitivement à l'Angleterre par le traité d'Utrecht en 1713, soit l'île Royale (le Cap-Breton actuel), l'île Saint-Jean (Île-du-Prince-Édouard) et un assez vaste territoire qui comprenait le Nouveau-Brunswick actuel.

remontèrent les Acadiens dispersés en Nouvelle-Angleterre » pour en « [reprendre] silencieusement possession » (p. 17–18), écrit-il. Forest cherche évidemment à déconstruire ici l'idée fort répandue selon laquelle les Acadiens sont demeurés, après la dispersion, de perpétuels exilés. Le pays de la Sagouine²⁸ « n'est pas un pays d'exil » (p. 17, 19), insiste-t-il à deux reprises. Dans la tradition d'un Napoléon Landry, Forest, comme pour mieux s'en réapproprier, se plaît à nommer les divers lieux qui composaient l'Acadie française et qui sont aujourd'hui habités ou réhabités par une importante population acadienne. Les liens qu'il crée entre ces lieux confirme le fait qu'il cherche ici à reconstituer la géographie de l'Acadie, à recréer le pays et réaffirmer son existence : « la vaste vallée de Memramcook », « de Cap-Pelé jusqu'à Bouctouche et Richibouctou, en passant par le Barachois, Chédiaque et Cocagne » (p. 17). Et puis il insiste de nouveau sur la continuité spatio-temporelle entre l'Acadie française et cette Acadie reconquise : « Ce pays était aussi l'Acadie. Il l'est resté. » (p. 17) Forest poursuit aussi dans cet essai l'effort qu'il avait déployé dans son essai sur la Louisiane pour démystifier l'idée selon laquelle l'Acadie serait retenue et accablée par son passé tragique. Comme le Louisianais, l'Acadien qui habite aujourd'hui l'ancienne Acadie française vit au quotidien « tout proche des jours qui passent » (p. 19) et son « histoire s'y conjugue au présent » (p. 19). L'effort de l'essayiste consiste dans les deux essais à transcender la rupture temporelle et le passé tragique qui ne peut pas, néanmoins, être effacé : « On ne sait si l'on a recommencé quelque chose ici ou l'on a simplement continué. Il y a bien ce souvenir qui persiste et qui vient de loin, mais il n'est que l'épaisseur du temps. » (p. 19) Or cette transcendance, si l'on considère l'ensemble des essais du recueil, demeure transitoire et n'est jamais complètement acquise. Même dans cet essai, l'essayiste s'interroge sur le silence qui émane du paysage acadien, de ces « villages baignés d'eau » (p. 18) pour soulever l'hypothèse d'un vaste deuil qui perdure sur l'Acadie française : « Je ne sais pas si le souvenir tacite de Grand-Pré et le poids d'une espèce d'immense deuil insurmontable y fait encore baisser les voix. » (p. 18)

Ce deuil devient le thème principal de l'essai « Saint-Malo-sur-Acadie-I », l'un des plus poétiques et des plus émouvants du recueil. Dans la ville de Saint-Malo, port de mer que quitta Jacques Cartier dans son voyage d'exploration du Canada et où s'élève aujourd'hui en sa mémoire une imposante statue qui regarde la ville emmurée, l'essayiste se livre au regard intérieur, « cet espèce de regard inversé et vertigineux » (p. 49) qui

28. Il ne faut pas confondre le pays de la Sagouine dont parle Forest avec le village construit à Bouctouche en 1992 dans le but de recréer l'univers imaginaire d'Antoine Maillet. L'écriture de cet essai et sa révision, en effet, précèdent la construction du site que nous connaissons aujourd'hui comme « Le pays de la Sagouine ».

le ramène aux origines, au passé lointain, et nous rappelle infailliblement le voyage intérieur que fait Radegonde jusqu'à ses plus lointaines origines dans *Le chemin Saint-Jacques* d'Antonine Maillet²⁹. Cette vision intérieure de l'essayiste, cette intériorisation de l'objet, qui se révèle être ici l'Acadie passée et actuelle, a pour origine une interrogation sur le temps et contient une autoreprésentation de l'essayiste comme poète visionnaire et maudit : « *Celui qui parmi les siens est chargé de porter conscience du temps, est élu à la malédiction [...] celui qui veille aux portes du temps est assourdi par la rumeur des âges, dépouillé par la multitude des morts, écartelé parmi les plus anciennes désirances de sa race.* » (p. 50–51) Ici l'essayiste poète, réceptacle et emblème de la douleur de son peuple, est amené à s'interroger sur les deuils nationaux que doivent vivre certaines nations alors que d'autres en sont exemptes :

Mais quelle est donc cette douleur inavouable qui afflige certains peuples plus que d'autres? Car il paraît y avoir des nations qui [...] se perpétuent pareilles à elles-mêmes, dans un présent sans regrets ni interrogations. Tandis que d'autres tribus, marquées d'un sceau, portent au creux du ventre quelque chose qui ressemble à un immense regret, un deuil si vaste qu'on n'arrive pas à l'enterrer. (p. 51)

L'essayiste, ici, semble succomber au mythe qu'il avait cherché plus tôt à déconstruire. Marquée d'un sceau de malédiction, semble-t-il, l'Acadie sera comptée par l'essayiste parmi ces nations au deuil sans fin dont la continuité historique a été rompue et brisée par un coup fatal du destin, par une intervention extérieure cruelle qui a interrompu le temps social normal et continu. En effet, l'Acadie est du nombre de « *ces nations dont l'histoire, à quelque moment fatidique, a été arrêtée, coupée, meurtrie [...]* », ces « *nations qu'une force hostile, barbare et arrogante a privées d'une partie de leur continuité, a spoliées d'une partie de leur histoire* » (p. 51). Déjà, on voit transparaître dans ce passage la spécificité acadienne de ce deuil et de cette souffrance, sans que l'essayiste ait encore nommé l'Acadie. Sa description, effectivement, renvoie à la Déportation et à l'interprétation mythique qu'on en a faite, au mythe de la Déportation qui ressurgit constamment dans le discours social et dans la littérature

29. Antonine Maillet, *Le chemin Saint-Jacques*, Montréal, Leméac, 1996. *Le chemin Saint-Jacques* est avant tout un roman de la quête des origines, un voyage à rebours, à la fois intérieur et extérieur, dans le temps et dans l'espace qui débouche, non seulement sur l'enfance, sur le pays, les ancêtres, mais sur l'Histoire et puis sur la Création elle-même, sur le temps de la Genèse et au-delà. Voir Denis Bourque, « Antonine Maillet, *Le chemin Saint-Jacques* », dans *La revue de l'Université de Moncton*, vol. 30, n° 1 (1997), p. 139–143.

acadienne jusqu'à la période contemporaine et qui remonte au poème *Évangéline* de Longfellow³⁰, interprétation qui, malgré les assauts répétés que lui ont fait subir les écrivains contemporains³¹, semble encore perdurer du moins jusqu'à un certain point. Comme Pascal Poirier dans *Les Acadiens à Philadelphie*, Forest insiste sur l'arrogance et la barbarie des spoliateurs de l'Acadie, sur la déchirante séparation des familles et des amants comme sur le triste sort du vieillard et de l'orphelin³² : « *C'est la mère séparée de l'époux, les fiancés à jamais divorcés par l'épée, les orphelins de la déportation, les vieillards bannis du cimetière où les attendent leurs conjoints...* » (p. 51) Cela n'empêche pas l'essayiste de nier avec virulence un aspect fondamental du mythe qui transformait la Déportation en acte providentiel³³ et les Acadiens en victimes sacrificielles et en « *peuple*

30. Pour une description objective de cette vision mythique de la Déportation dans le discours social, voir Jean-Paul Hauteccœur, *L'Acadie du discours – Pour une sociologie de la culture acadienne*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1975. Pour une analyse de ce mythe dans la littérature acadienne, voir Denis Bourque, « Antoine Léger : premier romancier acadien », *Port Acadie – Revue interdisciplinaire en études acadiennes*, n° 1 (printemps 2001), p. 33–47, et « Quête identitaire et lutte nationaliste dans la littérature acadienne (1875–1957) », *Neue Romania*, n° 29 (2004), p. 77–93.

31. Nous pensons particulièrement à Antonine Maillet et à Herménégilde Chiasson.

32. Pascal Poirier, dans la pièce mentionnée, dépeint les Britanniques comme des êtres cruels et barbares, voire démoniaques. L'image que trace Poirier des Acadiens, à l'instar de Longfellow tel qu'il est traduit par Pamphile Lemay, est celle d'un peuple sacrifié, immolé, celle d'une « *race martyre* » (p. 18) qui a été exposée aux brutalités et aux souffrances les plus atroces. C'est ainsi que Jacques, le héros de la pièce, se rappelle la cruelle séparation des familles et l'implacable brutalité des soldats britanniques qui ont assassiné sa mère sous ses yeux :

Les femmes, qu'un instant à l'église ils admettent,
Entrent pleurant, criant, et dans nos bras se jettent
Une dernière fois, suprême embrasement.
[...] Furieux,
Hurlant à cette vue, alors les militaires
Commencent l'œuvre horrible. Ils arrachent les pères
Des bras de leurs enfants, les filles de leurs mères,
L'épouse de l'époux, les frères de leurs sœurs.
Qui résiste est tué. Tout n'est que cris, clameurs,
Sanglots, gémissements [...]

(Pascal Poirier, *Les Acadiens à Philadelphie suivi de Accordailles de Gabriel et Évangéline*, texte établi et annoté par Judith Perron, Moncton, Éditions d'Acadie, 1998, p. 33–34) En ce qui concerne les transformations que Lemay a fait subir au texte de Longfellow, voir Denis Bourque et Denise Merkle, « De "Évangéline" à l'américaine à "Évangéline" à l'acadienne : une transformation idéologique? », *Traduire depuis les marges/Translating from the Margins*, Québec, Éditions Nota bene, 2008, p. 121–145.

33. Pour comprendre cette interprétation de la Déportation comme geste providen-

martyr »³⁴, de dénoncer « *ces pieux discours qui transmuiaient des victimes en martyrs d'élection et un peuple cassé en fils choisi d'un Dieu friand de souffrances, de pauvretés et de mutilations* » (p. 52–53). En cela, Forest se rapproche bien plus de la position d'un Michel Roy que de celle du discours traditionnel. Roy aussi, avec son ironie habituelle, rejette « *la thèse officielle qui élève le prêtre au rang de sauveur national et fourre la Providence dans tous les replis de notre histoire* » (p. 74), qui veut que « *la Providence [ait] présidé au massacre* » (p. 100). Ces « *pieux discours* », selon Forest, n'ont jamais constitué rien d'autre qu'une fuite du réel³⁵, un

tiel, il faut faire appel à un autre mythe fondateur de l'Acadie qui remonte, lui aussi, à Marc Lescarbot, celui de l'élection du peuple acadien. Selon ce mythe, les Acadiens constituaient à l'origine un peuple élu chargé d'étendre le règne du Christ en terre d'Amérique et appelé à hériter d'un nouvel Éden, de la terre promise que constituait le nouveau monde. Dans ce contexte, la Déportation est perçue comme une tribulation envoyée par la Divine Providence pour éprouver et fortifier son peuple. C'est dans ces termes qu'un éminent nationaliste acadien, M^{re} Marcel-François Richard, décrivait la Déportation ainsi que la cruelle séparation des familles : « *Cependant, c'était un événement providentiel. Ces pauvres habitants de Grand Pré sont dans les fers et on les entasse comme de vils esclaves sur des vaisseaux anglais. Oh! Quelle déchirante séparation! L'époux est forcé de se séparer de son épouse et de ses enfants. On ne tient aucun compte des pleurs de tous ces infortunés, et ces vaisseaux s'éloignant de ces rivages autrefois si heureux, sont dirigés vers les différentes colonies anglaises.* » (Ferdinand Robidoux, *Conventions nationales des Acadiens*, vol. 1, Shédiac, Imprimerie du Moniteur acadien, 1907, p. 23. L'emphase est de nous). Ce portrait d'une Acadie dont le destin est régi par la Divine Providence se complète au moyen de l'intervention d'un autre mythe, celui de la Renaissance acadienne, selon lequel la Providence aurait secouru et sauvé son peuple en lui envoyant des prêtres pour veiller à son instruction et à son relèvement : « *L'heure marquée par la Providence pour la renaissance de notre race allait sonner. Ceux qui devaient être nos apôtres, nos sauveurs, allaient apparaître. [...] Bientôt on vit surgir les murs de notre premier collège acadien, celui de Memramcook, monument magnifique destiné à rappeler aux générations futures la résurrection de notre race.* » (discours du révérend père C. Gauthier prononcé à la Convention nationale de Caraquet, « *Le Moniteur Acadien* », 31 août 1905)

34. On retrouve dans le discours social de fréquentes références aux Acadiens comme « *peuple martyr* », particulièrement dans le contexte de récits de la Déportation qui renvoient directement au texte d'*Évangéline* traduit par Lemay : « *Vainement on leur a prodigué les séductions, vainement on a multiplié les menaces. Méprisant ces séductions et bravant ces menaces, ces héros vont au martyre, de pieux cantiques sur les lèvres, au martyre, dis-je, car y a-t-il jamais eu de martyre plus cruel, plus douloureux que celui qu'ils eurent à subir. Oui, le chant sur les lèvres, ils se dirigent vers la grève où les attendent les vaisseaux qui doivent les mener en exil, loin de leur chère Acadie.* » (R. P. C. Gauthier, *loc. cit.* L'emphase est de nous)
35. Il faut de nouveau souligner la proximité de cette position avec celle de Roy qui décrit la Renaissance acadienne en ces termes : « *À défaut d'un enracinement véritable dans une réalité qui leur échappe, à laquelle ils ne parviennent pas à s'identifier, les Acadiens jettent l'ancre dans l'azur étoilé et confient leur destin à la divine Providence.* » (p. 25) L'expression « *azur étoilé* » contient une référence ironique

refus de reconnaître et d'assumer la vérité historique, « *une démission devant notre propre grand deuil* » (p. 52). Pour exprimer ce deuil qui perdure sur l'Acadie voire sur le paysage acadien, cette « *vieille souffrance [qui] s'égaré par-dessus les dunes et les barachois* » (p. 52), l'essayiste a recours à la métaphore, d'abord à celle du corps social « *démembré* » (p. 52) et souffrant : « *C'est la jambe amputée qui souffre inguérissable.* » (p. 51) Ensuite à celle des morts « *errants* », « *égarés* », « *sans sépulture* », « *les morts en exil, inconsolables* » (p. 51), cherchant toujours quelque havre de repos. Ce sont les âmes des déportés qui ont péri et qui hantent encore la conscience acadienne : « *Ce sont bien eux qui gémissent aux portes automnales de notre mémoire. [...] N'est-ce pas leur lointaine supplique qui assombrit soudain nos veillées?* » (p. 51–52) La restauration du corps social et du temps historique normal et continu passe ici par une sorte d'exorcisation de la mémoire, par le rapatriement symbolique des morts de la dispersion, voire par des gestes concrets posés en leur mémoire :

Ainsi, je connais une nation qu'on nomme Acadie, dont nul cimetière de l'ancienne patrie n'a été respecté ni retrouvé. Vers quel repos vont donc aller ces innombrables morts du Grand Dérangement? Ne faudrait-il pas qu'en chacun des cimetières de l'Acadie nouvelle [...] on érigeât pour nos morts exilés la tombe du retour et du repos? Peut-être vivrons-nous enfin, à côté de leur exil exorcisé, une saison calme et pleine. (p. 52)

Ainsi, plutôt qu'une rupture avec le passé, telle que préconisée par d'autres essayistes acadiens comme Michel Roy et Herménégilde Chiasson, Forest propose ici une réconciliation avec le passé. Il affirme la nécessité pour les Acadiens d'affronter et d'assumer leur propre passé, car c'est leur seul gage pour l'avenir :

La lumière du lendemain ne brille claire que dans l'œil de celui qui a su apaiser son passé. Le temps de l'homme n'est entier et ouvert que s'il convoque vers l'avenir tous les moments épars de son passé. Le roc de l'avenir, c'est le passé assumé. Il n'y a qu'un seul phare entre hier et demain, et sa pointe s'appelle Vérité. (p. 53)

Soulignons que cette réconciliation avec l'histoire préconisée par l'essayiste ne constitue en aucune façon un désir de perpétuation intégrale

au drapeau acadien, qui est le tricolore français avec dans le coin supérieur droit l'étoile mariale aux couleurs papales.

de ce passé dans le présent. On l'a vu : Forest rejette la notion défaitiste qui fait des Acadiens des martyrs de l'histoire et qui perpétue leur victimisation dans le présent. Aussi réfute-t-il, dans l'essai « Saint-Malo-sur-Acadie-II », comme Michel Roy, l'interprétation, courante dans le discours officiel, qui continue à faire de la neutralité des Acadiens sous le Régime anglais (1713–1755) « *une vertu* » (p. 45). Cette neutralité, déplore-t-il, perdure et fait en sorte que les Acadiens d'aujourd'hui sont toujours plus enclins à la passivité et à la résignation qu'à l'action. Il souhaite voir l'Acadien prendre en main son propre destin, « *définir son propre projet, le défendre, l'imposer* » (p. 47). Enfin, affirme-t-il, « *les Acadiens d'aujourd'hui ont d'autre chose à mettre dans leur continuité historique que la passivité de leurs ancêtres* » (p. 47).

L'essai « Évangéline qui es-tu? » constitue un effort réfléchi et conscient de la part de l'essayiste pour se réconcilier avec le passé de son peuple. Forest nous livre ici une longue interrogation sur celle qui mieux et plus que tous les autres a incarné, pendant un siècle, les souffrances des déportés et de leurs descendants, les affres et les tribulations du « peuple martyr ». Écrit en 1969, alors que la jeunesse intellectuelle acadienne rejetait avec virulence Évangéline comme symbole national, cet essai se distingue par l'objectivité avec laquelle l'essayiste cherche à s'approcher de son objet : « *Évangéline! Mon propos n'est pas d'en faire l'éloge, non plus de l'enterrer. On m'a demandé qui était Évangéline, et je veux répondre comme répondrait un historien, en rappelant les faits.* » (p. 33–34) Après avoir fait un historique détaillé de cette œuvre littéraire et de sa réception internationale, il cherche à en mesurer l'impact sur le peuple acadien et arrive à des conclusions originales et surprenantes, surtout si l'on considère le fait qu'à peu près tous les écrivains acadiens contemporains ont été d'accord pour faire un bilan fort négatif de l'influence de ce poème (et surtout de l'idéologie traditionnelle qui s'en est nourrie) sur la société acadienne. Forest considère, au contraire, que le poème a eu un effet bénéfique sur la société acadienne et sur son évolution. Pour le démontrer, il trace d'abord un portrait qui se veut réaliste de la société acadienne au milieu du XIX^e siècle : l'Acadien s'y trouve marginalisé et dominé par l'Anglais qui le maintient « *dans un total esclavage économique* » (p. 38). Miséreux, il a un sens profond de son humiliation, de son infériorité, de son « *indignité* ». « *Et puis*, écrit Forest, *ce poème éclate au-dessus de l'Amérique* » et « *se répand comme une grande musique médiatrice* » (p. 38). Les Acadiens, tout à coup, dont le poète a légitimé l'histoire, peuvent enfin se réconcilier avec le passé à travers le personnage d'Évan-

géline. Citant Ernest Martin³⁶, Forest affirme qu'Évangéline leur paraît symboliser « *toutes les souffrances morales et physiques endurées par les Acadiens après leur déportation* » (p. 39). De plus, le poème de Longfellow leur permet de retrouver leur fierté comme peuple et contribue à la réédification de l'unité collective en vue de la création d'une Acadie nouvelle : « *Évangéline [...] devient, pour les Acadiens, un événement historique. Un cri de ralliement. Un espoir.* » (p. 38–39) Forest semble même épouser la thèse de Martin, selon laquelle le poème *Évangéline* aurait été l'un des points de départ de la renaissance acadienne. Aussi aurait-il permis la création de cette grande Acadie transfrontières à laquelle Forest donne tout entier son allégeance :

Maintenant que le poète les avait tirés de leur dispersion pour les réunir dans un même lieu poétique et mythique, eux-mêmes pouvaient prendre l'initiative de se rallier et de se regrouper, de s'identifier et de s'exprimer. Une nouvelle Acadie — un peu mythique, elle aussi — allait naître. Elle n'aurait pas de frontières précises, mais elle aurait un grand souvenir à partager. Évangéline, c'est ça. (p. 42)

Forest est pleinement conscient du fait que « *la jeune Acadie* » d'alors « *veut descendre [Évangéline] de son socle* » (p. 33). Or Forest, un peu comme le personnage légendaire, résiste à la mode du jour, préférant encore une fois substituer à la rupture sociohistorique la conciliation et la continuité. « *La violence même avec laquelle une partie de la jeunesse actuelle renie sa douce Évangéline* » (p. 42), écrit-il, atteste du rôle important qu'elle a joué « *dans la préhistoire de l'Acadie contemporaine* » (p. 42). Enfin, Forest cherche à intégrer cette contestation même à l'intérieur d'une vision positive et continue de l'histoire acadienne : « *Au fond, ce n'est pas Évangéline que l'Acadie conteste, mais elle-même. Et qui dira que cela n'est pas la forme la plus dynamique de la fidélité?* » (p. 42).

Il faut dire en terminant que la conception forestienne de l'Acadie n'exclut pas la ville, bien au contraire. Forest a été l'un des premiers à décrire ce que le poète Gérard Leblanc qualifiera d'Acadie urbaine et à en faire, comme lui, l'éloge. Dans l'essai « Pour parler au monde », l'essayiste décrit sa ville natale de Moncton, où il a grandi au sein d'une population acadienne bien enracinée dans le paysage urbain et importante en nombre. Dans cet essai, Moncton est une ville « *grouillante* », « *multiple* » et « *multilingue* » (p. 87), puisque dotée déjà, dans les années trente, d'une sorte de plurilinguisme unique et original. L'essayiste note toutes

36. Ernest Martin, *L'Évangéline de Longfellow et la Suite merveilleuse d'un poème*, Paris, Hachette, 1936.

les variantes du français qu'on y parle : l'acadien parlé en famille « *qui n'avait pas honte de son ancienneté* », langue « *vive, mélodieuse, fière de ses inventions* » (p. 90); la langue des sœurs parlée à l'école, « *langue bien élevée, correcte, mais avec des douceurs acadiennes* » (p. 90); la langue des prêtres, « *pareille comme celle des sœurs, mais plus savante* »; le latin d'église; le français de France qu'on apprend au collège, « *le français de Ronsard, de Racine, de Lamartine* », « *de Pascal Poirier et des autres orateurs passionnés des fameux congrès de la renaissance acadienne* » (p. 91); l'anglais, bien sûr, et enfin, cette langue toute nouvelle, le « *chiac qui était en train de s'inventer* », « *une espèce de mélodie sans faille, tissée savamment d'anglais et de français* » (p. 90). Pour l'essayiste, ce plurilinguisme constituait une invitation à s'ouvrir sur le monde et le découvrir dans sa multiplicité : « *toutes ces langues faisaient comme une grande rumeur dans nos têtes, comme une vague qui nous faisait voyager en des pays différents, des mondes différents* » (p. 91). Ouvert sur le monde et la multiplicité, le Moncton de Forest l'est aussi sur la modernité d'alors, grâce à son journal, à la radio, au cinéma américain et au jazz dont on est très friand. Tout en décrivant la ville, Forest réussit habilement à intégrer à l'écriture essayistique le plurilinguisme monctonien en utilisant ici et là des termes anglais (placés en italique ou entre guillemets) et des anglicismes intégrés au franco-acadien pour former déjà une espèce de « chiac » :

[...] j'ai habité la rue *Archibald*... mais pas la partie riche [...] j'ai habité ensuite sur la *High*, près de la rue *Park*, en face de la grocerie à *Langis* et tout proche du *second-hand-store*. [...] On a même resté sur la *Lutz*, une rue assez « *high class* » dans ce temps-là. [...] C'était une belle rue. Avec des arbres. J'avions un pommier et un prunier dans la cour. Y'avont pavé la *Lutz* pour la première fois tandis que j'yvivions là. [...] Y'avait les traques de chemin de fer à se balancer dessus. Pis la pêche aux anguilles dans la crique, pis la cueillette des gadelles à la *Blue Barn*, vousqu'est l'université ast'heure. (p. 87–89)

Après un article long, une conclusion brève s'impose. La littérature, la beauté, le raffinement de l'écriture essayistique de Forest constituent des vérités indéniables. Il est le plus intensément poétique des essayistes acadiens contemporains. Il se signale également parmi ceux-ci par sa vision originale, proprement intime et personnelle, profondément dynamique et positive de l'Acadie contemporaine. Vision rafraîchissante, toute tissée de confiance et d'espoir, de fidélité à soi-même et de continuité, dépourvue de ce négativisme qui a tant marqué l'essai acadien contemporain. Jusqu'à maintenant, quand on a fait état de celui-ci, il semble que Michel Roy, surtout, et Herménégilde Chiasson ont presque toujours rem-

porté la palme. Or, il faudrait revenir sur ces jugements peut-être un peu trop sommaires et reconsidérer l'importance de cet autre essayiste, à la voix bien plus douce et parfois même timide, dont le recueil *La jointure du temps* constitue l'un des plus beaux bijoux de la littérature acadienne contemporaine.